

Image not found or type unknown



# Durée de conservation des documents entreprise cédée

Par **fricero**, le **10/06/2019** à **18:45**

Bonjour,

Pas de souci sur les durées de conservation des documents

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F10029>

Mais que se passe-t-il lors de la vente d'une filiale (cession de la totalité des parts par exemple) ?

Qui doit garder les documents ?

- la société mère vendeuse ?

- l'acquéreur ?

D'avance merci